

From: Martine Arnould [<mailto:martine.arnould@chello.be>]  
Sent: Mercredi 19 juillet 2006 15:21  
To: woluwe-saint-lambert@gracq.org  
Subject: Questionnaire Gracq

Bonjour Tim,  
Voici, en pièce jointe, les réponses aux questions soumises par le Gracq  
WSL aux mandataires politiques.  
Merci de bien vouloir considérer cette réponse comme une réponse collective  
pour les candidats Ecolo et Groen! de la liste CAP woluwe.  
Bien à toi,  
Martine Arnould

## Questionnaire aux responsables des partis politiques à Woluwe-Saint-Lambert.

1. Êtes-vous prêt à développer un plan communal de déplacement qui tienne compte et favorise l'utilisation du vélo dans la commune et en associant des représentants des cyclistes ?

Nous en sommes d'ardents partisans !

En fait, nous réclamons la mise en place d'un plan communal de déplacement depuis de nombreuses années, ce qui n'a jamais été fait par la majorité actuelle.

Lorsque ce plan sera élaboré, nous y intégrerons bien évidemment les déplacements cyclistes et y associeront les représentants des cyclistes.

2. Êtes-vous prêt à réserver un budget pour une politique cyclable efficace (aménagements, éducation, promotion) dans la commune et, si oui, pouvez vous donner une indication des sommes (ou en pourcentage du budget annuel de la commune) qui vous paraîtraient appropriées ?

Bien sûr, mais un tel budget est difficile à chiffrer, notamment à cause des interactions avec la Région. Mais, d'une manière générale, nous estimons qu'une politique en faveur des cyclistes est davantage une question de volonté et de détermination que de moyens budgétaires.

3. Êtes-vous prêt à installer des parkings vélo de qualité (U renversés couverts) devant les administrations, les écoles, les centres sportifs, les zones commerçantes de la commune, et à installer progressivement des parkings vélo simples (U renversés) dans les parties résidentielles de la commune ?

La majorité actuelle a encore déclaré lors du Conseil communal de mai 2006 qu'elle ralentirait les aménagements de parkings vélo car il semblerait que ceux existants soient sous-utilisés.

Nous voulons quant à nous établir un cadastre de tous les lieux où des parkings vélo sont déjà aménagés et là où ils devraient l'être. Cela comprend non seulement tous les lieux publics mais également les zones résidentielles où l'habitat ne permet pas aux cyclistes de 'rentrer' leurs vélos dans leur habitation.

4. Êtes-vous prêt à encourager le développement de la brigade cycliste au sein de notre zone de police, ainsi qu'une vigilance particulière sur le respect des pistes cyclables par les automobilistes/livreurs/entrepreneurs et l'application de sanctions dissuasives en la matière ?

A l'instar d'autres communes bruxelloises, nous sommes convaincus que les brigades cyclistes sont non seulement complémentaires aux brigades motorisées et mais également nécessaires car elles permettent de prendre en compte des problèmes qui ne le sont pas forcément par une patrouille en voiture.

Il est évident qu'il faut prendre des mesures dissuasives et faire respecter l'accès des pistes cyclables par les usagers motorisés.

5. Êtes-vous prêt à promouvoir un réel développement des zones 30 dans tout le réseau de quartier de la commune, tel qu'il est prévu dans le PRD du 12/07/2002 (carte 5 Voiries) ?

Oui !

La majorité actuelle s'est montrée beaucoup trop timide à cet égard et ne réussit même pas à faire respecter les zones 30 existantes.

6. Êtes-vous prêts à améliorer significativement l'entretien des aménagements destinés aux cyclistes, et à promouvoir le remplacement progressif des pistes cyclables dallées par des pistes asphaltées ?

Oui !

Le développement d'une véritable politique de déplacement à vélo passe inévitablement par un entretien régulier des aménagements cyclistes ainsi que par le remplacement progressif des pistes dallées qui ont montré leurs inconvénients au fil du temps.

7. Êtes-vous favorable à une réfection du chemin du Struykbeken (chemin pavé complètement défoncé devant le stade communal) et à l'installation d'une piste cyclable pour en favoriser l'accès en sécurité aux cyclistes et aux jeunes de la commune ?

Non.

Nous ne sommes pas d'avis qu'il faut revoir fondamentalement le chemin du Struykbeken. Mais nous sommes bien sûr d'accord pour l'aménagement d'une piste cyclable et aussi la réfection des trottoirs.

8. Êtes-vous favorable à une étude des rues à sens unique de la commune qui n'ont pas (encore) été transformées en rues à sens unique limité (SUL) en vue d'identifier les mesures éventuelles qui permettront de les transformer en SUL (sauf motifs impérieux de sécurité) ?

Nous y sommes tout à fait favorables et l'avons d'ailleurs demandé à deux reprises au Conseil communal depuis 2005.

9. Êtes-vous favorables à la généralisation des "sas vélos" aux feux tricolores qui permettent aux cyclistes de se positionner visiblement par rapport aux voitures (notamment en cas de tournant à gauche) ?

Nous y sommes tout à fait favorables.

10. Êtes-vous prêts à encourager l'utilisation du vélo dans la communauté scolaire (aménagements, éducation, promotion, organisation de ramassage scolaire) et à prévoir des vélos de service destinés aux entités communales (écoles, crèches, etc.) ?

Nous y sommes tout à fait favorables.

11. Êtes-vous prêt à travailler de concert avec la Région et les communes avoisinantes pour mettre en place les aménagements favorisant l'utilisation des itinéraires cyclables régionaux (ICR) ?

Nous y sommes tout à fait favorables.

Pour Ecolo Woluwe-Saint-Lambert, Martine Arnould et Bernard Ide